

Par télécopieur et par courrier : 418 644-8222

241

DQ48

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

Québec, le 17 janvier 2007

Monsieur Pierre Michon
Coordonnateur, projets de dragage
et d'aménagement portuaire
Direction des évaluations environnementales
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des
infrastructures connexes**

Monsieur,

La commission d'examen conjoint désire soumettre à votre instance d'autres questions écrites transmises par différentes clientèles et qui relèvent de votre expertise et compétence.

Veuillez trouver, en annexe, l'information demandée pour laquelle une réponse rapide de votre part serait grandement appréciée compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 29 janvier prochain.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Josée Primeau
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

**Questions complémentaires adressées au ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs (DQ48)**

| | |
|----------------|---|
| QUES179 | <p>Sujet 1</p> <p>Lors d'une entrevue à Vox, Mme Stéphanie Trudeau, Directrice des relations avec la communauté de Rabaska, a déclaré qu'un seul port méthanier est nécessaire pour satisfaire les besoins du Québec et de l'Ontario.</p> <p>Lors de la Conférence sur la crise de l'énergie, tenue à l'Université Laval, Mme Sophie Brochu, de Gaz Métro, explique qu'au début des années 80, les américains ont vu le gaz naturel comme un combustible moins polluant pour produire de l'électricité. Elle ajoute qu'il reste beaucoup de gaz naturel en Amérique du Nord mais que les bassins de production sont essouffés, ce qui explique le prix élevé. Ce qui l'amène à dire que les ports méthaniers offrent une solution à ce problème.</p> <p>Tiré d'un article paru dans l'Actualité de janvier 2006, M. Stephan J. Wuori, vice-président d'Enbridge, un des partenaires de Rabaska, déclare, en juin dernier, à Washington, devant les membres du Canadian American Business Council et de la United States Energy Association : "Nous continuons de travailler au projet Rabaska, près de Québec, lequel pourra satisfaire les besoins du Québec et de l'Ontario et nous permettra d'exporter davantage de gaz de l'Ouest vers les États-Unis".</p> <p>Q: On nous demande de laisser partir notre gaz naturel canadien vers les États-Unis et de le remplacer par du <u>gaz naturel liquéfié</u> d'un autre pays qu'on devra regazéifier à Lévis, ce qui génère une pollution supplémentaire tout en développant une dépendance du Québec et même de l'Ontario envers des pays exportateurs outre mer. Pensez-vous qu'on serait, ce faisant, en accord avec Kyoto et avec les intérêts du Québec?</p> |
| QUES188 | <p>Q: Le fait d'amener le gaz naturel de l'extérieur et compte tenu de la loi sur le développement durable, ne vient-il pas diminuer les efforts à développer des systèmes d'autosuffisance en énergies plus écologiques ?</p> |
| QUES215 | <p>Comment se fait-il qu'on veuille laisser des industries lourdes quand on sait pertinemment que des millions de gaz à effet de serre seront rejetés dans l'atmosphère ?</p> |
| QUES224 | <p>Si je dépose une chandelle d'une hauteur de 25 cm (allumée) sur une table et que, sur cette même table à 25 cm de cette chandelle je place une tasse dans laquelle je verse 15 ml de GNL, à quelle distance de cette chandelle devrait se tenir une personne pour être en toute sécurité ?</p> |